

Publié le 29 août 2025



**ARRETE N°A_2025_n° 08_08
PORTANT ARRETE DE NUMEROTAGE**

**DAU/URBANISME
POLICE GENERALE DU MAIRE
6.1.3**

DESTINATION : Monsieur ZAABOUL Sofian

Domicilié : **22 Lotissement de la Serre, 84700 SORGUES**
Pour : définition de points d'accès numériques à une construction
Adresse du terrain 24 Lotissement de la Serre

LE MAIRE

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment son article L2213-28,
VU la délibération n°DCM-2020-29 du 28 mai 2020 portant élection du Maire,
VU la demande de création de numéro de voirie formulée par M. ZAABOUL Sofian,
VU le permis de construire enregistré sous le N° PC 084 129 23 A0054, délivré favorable avec réserve en date du 04 octobre 2023, et le permis modificatif enregistré sous le N° PC 084 129 23 A0054 M01, délivré favorable avec réserve en date du 12 mars 2024, au bénéfice de M. ZAABOUL Sofian,

CONSIDERANT que le numérotage des habitations en agglomération constitue une mesure de police générale que seul le Maire peut prescrire,
CONSIDERANT que dans les communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté pour la première fois à la charge de la commune,

ARRETE

Article 1 : Il a été prescrit la numérotation suivante :

Référence cadastrale	Numéro de voirie	Nom de la voie
BB 58	24 (1^{ère} maison) 24 B (2^{ème} maison)	Lotissement de la Serre

Fait à Sorgues, le 28/08/25

Le Maire

Thierry LAGNEAU

Certifié exécutoire par le Maire
Compte-tenu de la réception en Préfecture le
Et de l'affichage / notification le
Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
Olivier ORSONI



Droit de recours : la présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Rappel : Depuis le 1^{er} janvier 2012, les services postaux ne sont plus tenus de distribuer le courrier aux adresses n'existant pas sur la voie publique. La numérotation ci-dessus doit donc être appliquée envers tous vos partenaires privés ou publics.